**Protégé : T2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production**

**Les espaces de production dans le monde : une diversité croissante**

La production de matières premières (agriculture, extraction de ressources) est majoritairement située dans les pays du Sud alors que les fonctions de commandement et de recherche et développement se situent dans les pays du Nord. Cette hiérarchisation des espaces de production induit une forte augmentation des flux.

**Métropolisation et accroissement des flux**

Même si tous les États participent au commerce mondial, l’Amérique du Nord, l’Union européenne et l’Asie de l’Est dominent largement ces échanges.

Une large part de l’Afrique et de l’Amérique du Sud est marginalisée. Ces flux se font essentiellement par des navires de plus en plus grands entre des ports de plus en plus vastes, en empruntant les routes maritimes mondiales qui dépendent de passages stratégiques, comme le canal de Suez.

**INTRODUCTION**

**Dans le cadre de la mondialisation, les acteurs économiques recherchent la compétitivité. Ce faisant, ils sélectionnent et hiérarchisent les espaces productifs. Ces espaces de production sont de plus en plus diversifiés et en concurrence.**

**Ainsi, les logiques des principaux espaces et acteurs de production de richesses se recomposent. Les espaces productifs sont de plus en plus interconnectés et se concentrent dans les métropoles et sur les littoraux.**

**AXES D’ÉTUDE**

***Axe 1 : En quoi la mondialisation entraîne‑t‑elle à la fois une diversification et une spécialisation croissante des espaces de production, qu’elle met en concurrence ?***

***Axe 2 : Comment la mondialisation bouleverse‑t‑elle et hiérarchise‑t‑elle les espaces productifs ?***

***Axe 3 : En quoi l’intégration européenne et la mondialisation recomposent‑elles la géographie des systèmes productifs français ?***

**I. Des** **espaces** **de** **production** **hiérarchisés** **dans** **la** **mondialisation**

***En quoi la mondialisation entraîne‑t‑elle à la fois une diversification et une spécialisation croissante des espaces de production, qu’elle met en concurrence ?***

**A. Une** **hiérarchisation** **des** **espaces** **de** **production**

Les **firmes** **transnationales, des** **acteurs** **majeurs.**Les firmes transnationales (FTN) structurent les marchés du travail à l’échelle mondiale. Il existe environ 100 000 FTN, qui comptent 900 000 filiales à travers le monde. 75 % sont localisées dans les pays développés.

**De** **nouveaux** **facteurs** **de** **localisation.** Dans le contexte de la mondialisation, les espaces de production sont de plus en plus hiérarchisés. Les entreprises, confrontées à la concurrence et en recherche de compétitivité, sélectionnent les espaces de production. Cette sélection conduit à la spécialisation des espaces de production dans des activités spécifiques en fonction d’avantages (coût et disponibilité de la main‑d’œuvre, du foncier, etc.). Dans le cadre de la **Division** **internationale** **du** **travail (DIT)** on observe une répartition entre les espaces productifs qui ont la fonction de commandement, ceux qui ont la fonction de recherche et développement (R&D) et ceux qui ont la fonction manufacturière, agricole ou extractive.

***Des*** ***centres*** ***décisionnels*** ***dans*** ***la*** ***mondialisation***

Des pôles de décision. À l’échelle mondiale, des centres émergent : ils sont essentiellement animés par des activités tertiaires qui assurent le commandement des espaces de production dans le monde, c’est-à-dire la prise de décision pour la gestion des entreprises, des sites de production et des personnels travaillant dans le monde entier. Ces centres concentrent notamment les sièges sociaux des FTN, les laboratoires de recherche et développement, les établissements bancaires permettant le financement de la production, les centres de logistique organisant les flux mondiaux.

**Au** **sommet, les** **villes** **globales.** Cinq villes globales concentrent ces fonctions dans le monde : New York, Tokyo, Londres, Paris et Shanghai. New York concentre ainsi de nombreux sièges sociaux de FTN et de banques internationales à Manhattan.

*« Durant* *les* *trente* *dernières* *années, le* *monde* *occidental* *a* *assisté* *à* *l’ascension* *de* *pays* *auparavant* *sous* *ou* *mal‑développés, qui* *se* *sont* *imposés* *comme* *des* *acteurs* *majeurs* *de* *la* *scène* *économique* *mondiale, au* *point* *que* *leur* *irruption* *a* *parfois* *été* *confondue* *avec* *le* *processus* *même* *de* *la* *mondialisation. »*

Julien Vercueil, économiste

***Des*** ***périphéries*** ***accueillant*** ***la*** ***production***

Une concentration dans les Suds. Les fonctions de production se situent majoritairement dans des pays en développement (par exemple le Maroc) ou des pays émergents (par exemple le Mexique). La main-d’œuvre y est abondante, peu chère et le prix du foncier pour implanter les usines est peu élevé. Ces pays sont bien desservis par les transports afin de faciliter les exportations.

Un essor des investissements directs à l’étranger (IDE). L’essor des industries dans ces espaces est financé par des investissements directs à l’étranger. Le stock des IDE dans le monde a été multiplié par 12 entre 1990 et 2016.

L’exploitation des ressources minières. Bon nombre de territoires sont seulement exploités pour leurs ressources minières. C’est le cas du lithium dans le désert d’Atacama. Il en va de même avec les hydrocarbures du Nigeria et du Venezuela, l’uranium du Niger ou le coltan de la République Démocratique du Congo. Certains pays dénoncent cette asymétrie.

i

***Chiffres******clés :***

**26 200 milliards de** **dollars** **d’IDE** **en 2016 (2 200 milliards** **en 1990)**

**80 %** **des** **échanges** **internationaux** **sont** **liés** **aux** **FTN**

***Vocabulaire :***

**Division** **internationale** **du** **travail (DIT) :** séparation des fonctions productives en fonction des spécialités des espaces.

**Firme** **transnationale (FTN) :**entreprise implantée dans le monde entier à travers des usines et des filiales.

**Investissement** **direct** **à** **l’étranger (IDE) :** investissement réalisé par une firme transnationale pour créer ou racheter une entreprise dans un autre pays.

**B. Des** **espaces** **de** **production** **au** **cœur** **de** **réseaux** **ou** **de** **flux** **mondiaux**

*« La* *mondialisation, un* *processus* *historique* *d‘extension* *progressive* *du* *système* *capitaliste* *dans* *l‘espace* *géographique* *mondial. »*

Laurent Carroué, géographe

***Vers*** ***des*** ***systèmes*** ***productifs*** ***à*** ***l’échelle*** ***mondiale***

La complémentarité des espaces de production conduit à l’émergence de systèmes productifs à l’échelle mondiale. Les activités productives s’organisent en systèmes avec différents acteurs (chefs d’entreprise, ouvriers, logisticiens, ingénieurs, etc.) qui organisent la production, de la conception à la réalisation et à la commercialisation.

Bon nombre de produits peuvent être étudiés comme faisant partie d’un système productif (Étude sur l’aéronautisme).

Exemple : l’iPhone est le produit de nombreux acteurs : il est conçu à Cupertino en Californie (États-Unis), produit en Chine mais de nombreux composants proviennent du reste du monde (Allemagne, Russie, Corée du Sud, Taïwan, République Démocratique du Congo). Il est enfin commercialisé dans le monde entier, principalement sur les marchés des pays développés ayant un fort pouvoir d’achat.

Des flux croissants entre les espaces productifs. La dissociation entre pôle de production et pôles de consommation induit une croissance des échanges. Pour les biens, le recours aux conteneurs a renforcé la voie maritime qui représente désormais 90 % des échanges de marchandises dans le monde (voir intro).

***L’émergence de systèmes productifs spécialisés***

Une spécialisation de certains États. L’Inde s’est spécialisée dans les services informatiques grâce à une main-d’œuvre compétente et anglophone à bas coût. Elle apparaît aujourd’hui à l’échelle mondiale comme un espace de production privilégié pour les services informatiques. De nombreuses FTN y sous-traitent leurs activités.

Des spécialisations locales sur des niches. À l’échelle locale, des systèmes productifs spécialisés, portés par des acteurs locaux, peuvent également permettre à un espace de se différencier à l’échelle mondiale. C’est le cas du Nord de la Suède avec les *data centers*. Certains territoires touristiques ou certaines zones se spécialisent dans une économie de services destinées aux habitants.

***Des espaces productifs toujours plus concurrents***

Dans le cadre de la mondialisation, les espaces productifs sont en compétition. Les acteurs publics s’intègrent dans cette compétition en cherchant à promouvoir leur territoire à travers des campagnes de marketing territorial.

**Une compétition qui tire vers le bas ?** Les États proposent des avantages fiscaux et adaptent le droit pour favoriser et attirer les entreprises. Ces incitations fiscales et ces avantages législatifs, aussi appelés **dumping fiscal** et **dumping social**, sont des mesures régulièrement appliquées par des États cherchant à s’intégrer dans la concurrence mondiale. Les paradis fiscaux pratiquent le dumping fiscal en proposant une fiscalité faible. La Chine a développé des Zones économiques spéciales (ZES) au début des années 1980 afin d’attirer des entreprises étrangères, et donc des IDE. C’est également le cas de l’Irlande qui a diminué sa fiscalité sur les entreprises, dans les années 1990 et 2000.

***Chiffres clés :***

**150 %** **d’augmentation des flux depuis 1990**

**90 % des échanges passent par la voie maritime**

**80 % des échanges maritimes sont opérés grâce à des conteneurs**

***Vocabulaire :***

**Dumping** **fiscal :**procédé consistant à accorder des avantages fiscaux à des entreprises.

**Dumping** **social :** procédé consistant à limiter les acquis sociaux pour qu’une entreprise s’installe sur le territoire.

**Système** **productif :** ensemble d’éléments permettant la production, la distribution et la commercialisation de biens et de services.

**II. Métropolisation, littoralisation et accroissement des flux**

***Comment la mondialisation bouleverse‑t‑elle et hiérarchise‑t‑elle les espaces productifs ?***

**A. Métopolisation et littoralisation des espaces productifs**

**La mondialisation différencie fortement les espaces productifs.** Les activités les plus stratégiques et de création se concentrent de plus en plus dans les métropoles mondiales. Il s’agit des sièges sociaux des grandes FTN, des emplois supérieurs liés à la finance, des fonctions de commandement politiques, des sièges de grands médias mondiaux.

**Des connexions fortes.** Ce renforcement des métropoles s’explique par leur accessibilité plus forte au réseau mondial. Les métropoles sont reliées par des **flux** de marchandises, d’informations, d’argent, de migrants et de touristes de plus en plus importants, rendus possibles par des infrastructures très performantes (aéroports internationaux, ports). Le géographe Olivier Dollfus a parlé « d’**archipel métropolitain mondial** » pour désigner ce processus qui voit les villes mondiales plus connectées entre elles qu’avec les espaces ruraux isolés de leur pays respectif. Néanmoins, ces métropoles sont aussi en concurrence.

**Une littoralisation croissante des activités**

La **littoralisation** des activités productives n’est pas nouvelle, mais le phénomène s’est accéléré depuis les années 1960. Si les industries se sont longtemps installées près des gisements de matières premières (gisements de charbon de la Ruhr allemande qui ont donné naissance à une industrie sidérurgique), les industries qui ont besoin d’importer ces matières premières s’installent désormais près des ports.

En moins de 10 ans, le port de Shanghai est devenu le premier port du monde en volume de marchandises. Construit en 2005 à plus de 100 km du centre de Shanghai, le terminal à conteneurs du port de Yangshan est une extension du port de Shanghai, qui accueille la majorité du trafic de conteneurs.

**Une production en juste-à-temps.** Avec la DIT, les usines d’assemblage reçoivent des pièces du monde entier : être proche du littoral permet de gagner du temps dans le processus de production. Les espaces littoraux sont connectés à leur arrière‑pays par des réseaux (rails, routes, canaux) et constituent des portes d’entrée vers l’intérieur.

**Littoralisation et métropolisation, deux processus liés.** Avec la mondialisation, les échanges maritimes ont explosé. Ceux‑ci génèrent une intense activité dans les ports mais aussi dans les métropoles littorales. Les régions littorales dynamiques créent des emplois et attirent donc de nombreux travailleurs de l’intérieur.

*Document :*

**Impact écologique du transport maritime**

Les navires polluent de différentes manières. La plus répandue est provoquée par l´émission de particules fines (dioxyde de carbone, soufre…) suite à l´utilisation de carburants de très mauvaise qualité, tandis que la plus médiatisée apparaît lors des marées noires et autres dégazages effectués par certains navires. L´impact environnemental des transports maritimes ne s´arrête pas là car il comprend également la pollution acoustique. L’Organisation Maritime Internationale (OMI) estime que les émissions de dioxyde de carbone provenant du transport maritime étaient égales à 2,2 % des émissions mondiales dues à l’activité humaine en 2012 et s’attend à ce qu’elles augmentent de 50 à 250 % d’ici 2050 si aucune mesure n’est prise.

En Europe, la pollution de l’air dû au transport maritime est responsable de 50 000 à 60 000 morts par an selon des études de France Nature Environnement, soit l’équivalent de la totalité des habitants de Valence. L’ensemble du parc maritime a émis en 2015 près de 932 millions de tonnes de CO2, a alerté le Conseil international pour les transports propres (ICCT).

**Des paysages spécifiques**

**À l’échelle des métropoles.** Les CBD concentrent les fonctions de commandement. La verticalité de leurs gratte‑ciels symbolise leur puissance et permet aux FTN de montrer leur pouvoir. Les sièges sociaux s’y concentrent car ils peuvent trouver à proximité les services rares dont ils ont besoin. En périphérie, des espaces concentrent aussi des fonctions stratégiques comme la recherche et développement (R&D) et, plus largement, l’innovation, comme la Silicon Valley ou Electronic City à proximité de Bangalore en Inde.

**Des ports en croissance.** Cette littoralisation des espaces productifs génère des paysages particuliers. Les ports sont de plus en plus grands pour accueillir les porte‑conteneurs et stocker ces « boîtes ». Sur les dix premiers ports de conteneurs, sept sont chinois.

**L’essor des zones industrialo‑portuaires.** À Houston (Texas), Tanger (Maroc), Rotterdam (Pays‑Bas) ou Osaka (Japon), elles associent sur un même espace des terminaux portuaires et des usines de transformation des matières premières (raffineries par exemple).

*« Aux intersections de ses voies de communication, l’homme a bâti des métropoles gigantesques, où chacun croit absolument être le centre du monde. »*

*Michel Houellebecq,* H.P Lovecraft*, 1991*

***Chiffres clés :***

**60 %** **de la population mondiale vit sur les littoraux**

**329** **villes dans le monde sont desservies depuis l’aéroport parisien Charles de Gaulle, 210 depuis l’aéroport de Pudong à Shanghai**

**B. Un accroissement des flux**

**Une grande diversité de flux toujours croissants**

Les flux ne cessent d’augmenter, sauf en période de crise, comme en 2008. La libéralisation a permis cette croissance : sous l’influence des FTN et de nombreux États libéraux (les États‑Unis par exemple), la plupart des barrières qui entravent les échanges ont été levées. L’augmentation des flux de marchandises s’explique par des FTN qui appliquent la DIT *(voir 1ère partie)*.

Les flux matériels sont les plus spectaculaires. Il s’agit des biens de consommation, des pièces détachées, des matières premières et agricoles. Au sein des flux matériels, certains sont illégaux (trafics de drogue, d’armes, d’êtres humains ou d’organes). Tous ces flux sont le reflet de la mondialisation.

Des flux immatériels croissent encore plus vite. Il s’agit des flux financiers (IDE des FTN, échanges boursiers, transferts de fonds qui se comptent en milliards de dollars par jour) et d’informations. Internet explique la mise en réseau généralisée du monde, rendant certains flux difficilement contrôlables. Les flux d’informations (mails, tweets, etc.) ont explosé aujourd’hui, avec plus de 4 milliards d’internautes.

**Les biens s’échangent essentiellement par voie maritime.** Porte‑conteneurs, cargos, pétroliers : ces navires sont de plus en plus grands, et nécessitent des aménagements toujours plus importants (ports en eaux profondes, espaces de stockage, etc.). Le **conteneur** a permis la standardisation des échanges : un conteneur peut être chargé sur un camion, un train ou un navire. Le grand volume transporté par un porte‑conteneurs (jusqu’à 21 000 conteneurs) permet un coût de transport des marchandises très faible.

En moins de 10 ans, le port de Shanghai est devenu le premier port du monde en volume de marchandises. Construit en 2005 à plus de 100 km du centre de Shanghai, le terminal à conteneurs du port de Yangshan est une extension du port de Shanghai, qui accueille la majorité du trafic de conteneurs.

Les mers et océans offrent l’avantage d’une libre circulation, qui permet de contourner les foyers de tensions et d’éviter de dépendre des multiples États qui seraient traversés par voie terrestre. Certains passages resserrés, naturels (détroits comme Gibraltar) ou artificiels (canaux comme Suez), sont stratégiques. Mais la piraterie constitue un risque qui se concentre dans ces passages (détroit de Malacca).

**Des flux numériques qui transitent aussi par la mer.** Les flux immatériels reposent sur des supports matériels. De grands câbles sous‑marins connectent les pôles mondiaux, reflétant et renforçant la hiérarchie de l’économie mondiale.

**Des flux polarisés qui excluent une grande partie du monde.** Les principaux acteurs du commerce mondial sont la Chine (1er exportateur), les États‑Unis (1er importateur), l’UE et le Japon. Ils réalisent plus de la moitié des échanges commerciaux et concentrent les IDE. La place des pays émergents progresse mais reste faible (l’Inde ne compte que pour 3 % du commerce mondial, moins que la France). Les Pays les moins avancés ne réalisent qu’environ 1 % du commerce mondial alors qu’ils regroupent 13,5 % de la population mondiale.

**Des flux ayant de fortes conséquences environnementales.**Les rejets de gaz à effet de serre induits par cette nouvelle organisation de la production sont colossaux. L’idée de revenir à des circuits courts quand c’est possible, c’est‑à‑dire consommer des produits plus locaux, trouve un écho de plus en plus important dans les pays

Vidéo : le déploiement des câbles sous-marins dans le monde

Lecteur vidéo

00:00

02:22

***Définitions :***

**Archipel métropolitain (ou mégalopolitain) mondial :** expression proposée par le géographe Olivier Dollfus et désignant le réseau formé par les grandes villes mondiales.

**Flux :**déplacement de personnes, de marchandises, de capitaux ou d’information.

**Littoralisation :** processus de concentration des activités et des sociétés le long des littoraux.

**III. Les systèmes productifs : valorisation locale, intégration européenne et mondiale**

***En quoi l’intégration européenne et la mondialisation recomposent‑elles la géographie des systèmes productifs français ?***

**A. Des systèmes productifs en recomposition**

**Une modernisation de l’agriculture.** L’agriculture française est engagée depuis les années 1960 dans un processus de modernisation intense, sous l’effet de la **PAC**. Grâce à la mécanisation et à l’utilisation des produits phytosanitaires et de semences sélectionnées, les rendements ont été améliorés et les paysages agricoles évoluent. Ces mutations ont des conséquences sur les autres secteurs ; la mécanisation de l’agriculture a provoqué un recul de l’emploi agricole, et donc un « déversement » relatif dans le secteur de l’industrie (de la fin du XIXe siècle à la fin des Trente Glorieuses en 1975) puis des services (depuis 1975).

Les systèmes agricoles s’appuient sur des industries agroalimentaires, à l’image de grands groupes comme Danone. En outre, leur valorisation, notamment touristique, les fait basculer dans le domaine des services.

**La crise des industries textiles et minières, victimes de la concurrence internationale.** Avec la mondialisation, les industries du Nord et de l’Est (métallurgie, textile), fondées sur l’exploitation des matières premières (charbon, fer, fibres textiles), connaissent une crise importante en raison de la concurrence des pays du Sud (Chine, Bangladesh) qui proposent des coûts d’extraction et de main-d’oeuvre plus bas. La nouvelle DIT a pénalisé ces secteurs en France.

La Maison Février a été fondée en 1929 dans le quartier de Montmartre. L’atelier s’est rapidement spécialisé dans les costumes de scène et de music-hall mais le savoir-faire des plumassières et plumassiers est également prisé des maisons de Haute-Couture.
Si au début du XXe siècle on comptait à Paris près de 500 plumassières, aujourd’hui seules quelques entreprises subsistent. La Maison Février, reprise par le Moulin Rouge, n’emploie plus que cinq plumassières.

Certains espaces ont été reconvertis avec l’aide de l’État, mais d’autres restent en difficulté et sont marqués par le chômage (Douai dans le Nord, Alès dans le Gard). Le maintien des systèmes productifs industriels est désormais lié à l’innovation technologique.

**Une métropolisation et une littoralisation qui profitent au Sud et à l’Ouest de la France.** Avec la création des ZIP et des pôles de compétitivité, ce sont les régions du Sud et de l’Ouest qui connaissent un essor industriel. Les espaces métropolitains accueillent en réalité l’essentiel du développement d’activités de recherche et de conception, souvent grâce à des **technopôles**. Les systèmes productifs se localisent aujourd’hui près des centres de recherche et des universités. De nouveaux territoires très compétitifs se sont constitués.

À la frontière entre la Normandie et les Hauts‑de‑France, la « Glass Vallée » est le premier pôle mondial de flaconnage de luxe. Elle regroupe aujourd’hui 70 entreprises et près de 700 salariés spécialisés dans la fabrication de flacons pour la parfumerie, la pharmacie ou les spiritueux.

La première verrerie s’installe dans la vallée de la Bresle au XVe siècle. Les verreries, qui prennent alors la forme de petits ateliers, sont installées près de la forêt, qui fournit le bois pour alimenter les fours.

En 1875, la création de la ligne de chemin de fer Paris‑Le Tréport permet d’acheminer le charbon venu d’Angleterre et de livrer les produits dans les grands centres urbains. Les verreries s’installent alors près de la voie ferrée.

Si la production est encore exclusivement artisanale au début du XXe siècle, l’automatisation marque une nouvelle étape importante du développement de ce territoire. C’est cette révolution technique qui explique aujourd’hui le succès de ce territoire rural.

**L’essor des services aux entreprises qui compense la désindustrialisation.** Le secteur des services se transforme et gagne des emplois. C’est le cas dans le secteur des services aux entreprises, dont le nombre de création d’emplois sur les dernières décennies correspond aux suppressions de postes dans l’industrie sous l’effet de l’externalisation (les entreprises sous-traitent l’entretien, l’informatique, etc.).

Le vieillissement de la population, la diminution du temps de travail, de nouvelles habitudes de consommation depuis 40 ans favorisent la généralisation des services à la personne dans les domaines de la santé, des loisirs, de la culture et du tourisme.

**Chiffres clés :**

**7 % de la population française travaille dans l’industrie**

**3 %** **de la population française travaille dans l’agriculture**

**80 % de la population française travaille dans le secteur des services**

***Définitions :***

**Politique agricole commune (PAC) :** politique mise en place par l’UE dans les années 1960 pour augmenter la production agricole. Elle vise aujourd’hui à soutenir les agriculteurs et à préserver l’environnement.

**Technopôle (un) :**espace productif tourné vers l’innovation, qui accueille des entreprises, des universités et des centres de recherche.

**B. Une nouvelle géographie des systèmes productifs français**

**Le maintien d’une ligne Le Havre‑Marseille ?** L’étude des systèmes productifs à l’échelle nationale montre une France davantage industrielle au Nord et à l’Est (au Nord d’une ligne Marseille‑Le Havre), tandis que l’Ouest est plus agricole ; historiquement, l’industrie se localisait près des ressources, notamment minières. Si les systèmes productifs tertiaires sont présents sur l’ensemble du territoire, leur présence est encore plus marquée au Sud et en Île‑de‑France.

**Certaines usines se localisent encore à proximité des ressources.** Ainsi, l’usine McCain à Matougues, près de Châlons‑en‑Champagne, plus grosse usine de frites d’Europe, se situe près des champs de pommes de terre du Nord de la France et de la Belgique. Les pommes de terre étant peu coûteuses mais lourdes, le coût de transport influence fortement la compétitivité.

**Un renforcement du poids des métropoles**. L’industrie se localise désormais près de la main‑d’œuvre qualifiée, renforçant le poids des métropoles. Ces dernières offrent toute une gamme de services rares et favorisent les économies d’agglomération.

À l’échelle des régions françaises, l’Île‑de‑France est le premier système productif français. Cet espace concentre technopôles, pôles de compétitivité et centres de recherche de rang mondial.

Des systèmes productifs métropolitains secondaires apparaissent. Lyon, dans la région Auvergne‑Rhône‑Alpes, 2e région industrielle française, est connectée à Grenoble qui dispose depuis 2005 d’une « Innovallée » et se positionne comme une « Silicon Valley » à la française, même si cet espace peine à exister à l’échelle européenne ou mondiale. Le système productif de Toulouse bénéficie lui aussi d’un rayonnement important en raison des activités aéronautiques et aérospatiales mises en réseau à l’échelle européene. On peut parler de Toulouse comme d’une technopole urbaine.

Le centre d’innovation Minatec a été inauguré en 2006. Il a été essentiellement financé par l’État, les collectivités territoriales et le CEA (Commissariat à l’énergie atomique et aux énergies alternatives). Il dispose d’un budget annuel de 300 millions d’euros dont 50 millions d’euros d’investissements.
Minatec fait partie, depuis 2008, du campus d’innovation GIANT (Grenoble Innovation for Advanced New Technologies). Il regroupe 5 000 salariés de l’industrie, 10 000 chercheurs et 10 000 étudiants sur un site de 250 hectares. Son périmètre d’activité s’est élargi aux énergies nouvelles et à la santé. Les équipes du site déposent plus de 700 brevets chaque année.

**Des délocalisations à relativiser.** Les recompositions multiples pourraient faire penser que la mondialisation « détruit » les emplois. Cette idée est à nuancer : les délocalisations représentent moins de 5 % de la destruction des emplois industriels entre 2009 et 2011.

**La résistance des systèmes productifs locaux.** L’industrie de PME en milieu rural (pièces en métal de la vallée de l’Arve, plasturgie à Oyonnax, dans l’Ain) résiste, malgré sa dépendance parfois aux grandes entreprises. Le savoir‑faire local hérité reste un atout.

**Une valorisation du local** : le made in France et les labels. L’essor des labels de qualité en France métropolitaine (AOC Champagne, IGP Jambon de Bayonne) et dans les DROM (AOC Rhum agricole de Martinique) est promu par l’UE. Le « made in France » est aussi de plus en plus une priorité des consommateurs et du pouvoir politique, bénéficiant notamment à l’industrie.

Lecteur vidéo

00:00

02:45

**Chiffres clés :**

**5 %** **part des délocalisations dans les destructions d’emplois dans l’industrie en France**

**30 %** **part de la richesse produite par l’Île‑de‑France**

***Définitions :***

**Délocalisation :** transfert d’activités, de capitaux et d’emplois d’une entreprise dans une autre région ou dans un autre pays.

**Économie d’agglomération :**réduction des coûts liée à la proximité.

**Système productif local :** ensemble de PME d’un même secteur d’activité concentrées dans un milieu rural.

**Technopole (une) :** ville concentrant des emplois de conception et de recherche ; une technopole a souvent plusieurs technopôles.

**C. Aménager et accompagner les territoires productifs dans la mondialisation**

**Des acteurs à toutes les échelles pour résister à la concurrence mondiale.** L’Union européenne a inscrit depuis 2000 « l’économie de la connaissance » comme stratégie d’insertion de ses territoires dans la mondialisation. En France, l’État, les **collectivités territoriales** et les acteurs privés confortent des territoires productifs bénéficiant de financements pour leur création, leur maintien ou leur développement.

La logique de pôles (renforcement des territoires les plus puissants) tend à remplacer celle d’équilibre territorial qui prévalait en 1963 à la création de la DATAR (Délégation interministérielle à l’aménagement du territoire et à l’attractivité régionale). Aujourd’hui, le technopôle le plus important est celui de Paris Sud autour du plateau de Saclay, dans le Sud‑Ouest francilien. Les **pôles de compétitivité** mis en place par l’État en 2004 accompagnent le développement des aires métropolitaines par l’identification de sites jouant sur la mise en réseau.

**La crise des bassins mono‑industriels.** Les systèmes productifs les plus touchés par les effets de la concurrence liée à la mondialisation ont bénéficié d’aides pour faire face à la crise induite localement : ce sont les anciens bassins sidérurgiques, métallurgiques et miniers, certains ports ou encore des bassins d’emploi très mono‑industriels (textile, automobile, chantier naval).

Le musée du Louvre‑Lens a été inauguré en 2012, en plein coeur du bassin minier de Hauts‑de‑France. La Région et l’État ont financé cette annexe du Louvre parisien, bâtie sur d’anciennes mines. C’est un symbole de la reconversion du bassin minier et de la décentralisation. En 2018, le musée totalise 482 758 entrées. Il est le troisième musée le plus fréquenté de France (hors Île de France

**Des aides européennes et françaises pour changer d’image.** Les aides à la reconversion viennent de l’État et de l’Union européenne, notamment grâce aux **fonds structurels** de l’UE. Elles concernent parfois directement les systèmes productifs d’outre-mer avec la politique des **régions ultra périphériques** de l’UE. Les projets de reconversion sont variés et cherchent souvent à changer l’image du lieu : piste de ski intérieure sur un ancien terril (Amnéville, en Moselle), parc de loisirs dans une ancienne mine de charbon (Carmaux, dans le Tarn), etc.

Souvent, les projets associent partenaires publics et privés mais la reconversion n’est pas toujours un succès. Quelques districts industriels (coutellerie de Thiers, dans le Massif central) sont sinistrés.

**Chiffres clés :**

**20 000** **emplois créés dans le premier technopôle de France, à Sophia‑Antipolis, près de Nice**

**71** **pôles de compétitivité**

**6** **pôles de compétitivité déclarés « pôles mondiaux »**

***Définitions :***

**Collectivités territoriales :** acteurs à qui l’État a transféré des compétences ; ce sont les communes, départements et régions.

**Fonds structurels :**aides économiques accordées par l’Union européenne en faveur d’espaces en difficulté.

**Pôle de compétitivité :** association d’entreprises, de centres de recherche et d’établissements de formation, encouragés par l’État.

**Région ultrapériphérique (RUP) :** territoire marqué par son éloignement du continent européen et des difficultés économiques.

 **CONCLUSION**



